BOURSE DE LUPUS CANADA 2020
Aperçu du programme

Lupus Canada est fier d'annoncer la seconde année du programme de bourse de Lupus Canada.
En 2020, nous offrirons huit (8) bourses uniques de 2 500 $CA à des étudiants à qui on a diagnostiqué un lupus et qui entrent dans un établissement d'enseignement postsecondaire ou qui y sont déjà inscrits.

Le lupus est une maladie auto-immune chronique qui entraîne une inflammation de diverses parties de l'organisme. Elle a de sérieuses répercussions sur la vie et peut être mortelle. Lupus Canada est une organisation bénévole nationale qui se consacre à améliorer la vie des personnes qui vivent avec le lupus par la défense des intérêts, l'éducation, la sensibilisation du public, le soutien et la recherche.

Les études postsecondaires, un jalon important pour de nombreux étudiants, sont une période à la fois passionnante et stressante. Pour les personnes qui vivent avec le lupus, les études postsecondaires peuvent présenter un ensemble supplémentaire d'obstacles particuliers.

Vivre avec une maladie chronique comme le lupus peut assurément être stressant en soi. Mais avec le stress supplémentaire des études, les personnes atteintes de lupus ont souvent des poussées imprévisibles d'activité accrue de la maladie qui entraînent des symptômes comme une fatigue débilitante, de la douleur dans les muscles et les articulations, de la difficulté à respirer ou des maux de tête persistants. Pour les étudiants, ces poussées peuvent entraîner des absences, une perte de temps pour l'étude ou le besoin de réduire la charge de cours. Une poussée soudaine peut compromettre les résultats scolaires ainsi que l'aptitude à obtenir et à conserver des bourses et de l'aide financière. De nombreux étudiants sont incapables de conserver un emploi à temps partiel à cause du lupus et leurs ressources financières sont donc limitées.

Lupus Canada a créé cette bourse pour aider les étudiants atteints de lupus à réussir leurs études postsecondaires. Grâce au soutien financier de la bourse de Lupus Canada, nous voulons récompenser et faire connaître les réussites des étudiants qui vivent avec le lupus et qui ont adopté une attitude positive et fait preuve d'ambition pour atteindre leurs objectifs scolaires.

Conditions d'admissibilité

Pour avoir droit à la bourse de Lupus Canada, le demandeur doit :

- Résider légalement en permanence au Canada;
- Être atteint de lupus diagnostiqué par un médecin;
- Chercher à obtenir un grade de premier cycle ou des études supérieures d'une université canadienne ou un diplôme ou un certificat d'un collège canadien ou être inscrit dans un programme d'études d'une école de métiers;
- Être inscrit ou en attente d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur situé au Canada à l'automne de 2020;
- Suivre un minimum de 50 % d'une charge de cours complète;
- Être un étudiant qui réussit dans ses études et fait preuve d'ambition.

*Les récipiendaires du programme de bourses Lupus Canada ne sont pas admissibles.

Processus de sélection et d'attribution

Les bénéficiaires de la bourse seront choisis au gré du Comité de sélection des boursiers de Lupus Canada. Les bénéficiaires seront avisés personnellement au mois d'août 2020 par téléphone et par lettre de confirmation. Après que l'inscription du bénéficiaire à la session d'automne 2020 ait été vérifiée, la bourse sera payable directement à l'établissement d'enseignement. La bourse de 2 500 $CA sera attribuée pour couvrir les frais de scolarité et/ou les frais de matériel et les dépenses d'études du bénéficiaire.

Processus de demande

Pour présenter une demande, veuillez soumettre les documents suivants au plus tard le 29 mai 2020:

- Un formulaire de demande rempli;
- Une composition de 500 mots sur les répercussions du lupus sur votre vie étudiante et ce en quoi cette bourse vous serait utile;
- Une lettre de recommandation d'une page d'un enseignant, d'un responsable de l'établissement d'enseignement, d'un collègue professionnel ou d'un employeur qui décrit vos qualités particulières et la façon dont vous surmontez les limitations que vous impose le lupus;
- Un bulletin officiel de votre dernière année d'études;
- Une confirmation de votre diagnostic de lupus par un médecin;
- Une entrevue peut avoir lieu par téléphone avec le Comité de sélection des boursiers de Lupus Canada si ce dernier le juge bon.

Veuillez noter que les éléments de la demande doivent être remplis par l'étudiant, un responsable de l'établissement d'enseignement ou un collègue professionnel et par votre médecin traitant.

Les employés et les bénévoles du conseil d'administration de Lupus Canada et leurs proches ne sont pas admissibles.

Les demandes incomplètes ou en retard ne seront pas retenues.